Brazzaville, 3 Septembre 2013 – Le nombre de **personnes âgées** est en **augmentation** dans la **Région africaine**. Mais les gouvernements de la région sont-ils outillés pour gérer la situation?

Quels sont les défis du vieillissement en Afrique et quelles mesures les pays peuvent-ils prendre pour promouvoir le vieillissement en bonne santé? Ces questions et bien d'autres sont posées et examinées dans un rapport présenté aujourd'hui par le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Luis Sambo, aux Ministres de la Santé présents à la 63è Session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique qui se déroule actuellement à Brazzaville, Congo.

Le vieillissement en bonne santé est le développement et le maintien de la bonne santé et des fonctions mentales, sociales et physiques optimales chez les personnes âgées, et celles-ci sont définies comme des personnes âgées de 60 ans et plus. Certes, l'espérance de vie en Afrique subsaharienne est encore plus courte que dans les pays développés, mais la réalité est qu'aujourd'hui, beaucoup d'Africains vivent plus longtemps. En effet, selon les prévisions de l'OMS, la population des personnes âgées en Afrique subsaharienne, qui était de 43 millions en 2010, devrait atteindre 67 millions d'ici à 2025 et 163 millions à l'horizon 2050.

Le Dr Sambo explique dans le rapport que "Compte tenu de l'important gain d'espérance de vie enregistré dans la Région africaine, le nombre de personnes âgées augmente actuellement, et celles-ci sont confrontées à un risque accru de maladies chroniques, de handicap et de mort prématurée. D'ici à 2020, les maladies non transmissibles figureront parmi les principales causes de morbidité dans la Région africaine, affectant essentiellement les personnes âgées. Cette situation constitue une charge supplémentaire sur des systèmes de santé nationaux déjà sollicités au-delà de leurs capacités."

Cependant, les pays n'ont pas fait de la question du vieillissement en bonne santé une priorité de leurs programmes nationaux de santé et de développement. Les systèmes de santé de la plupart des pays ne prennent pas des dispositions appropriées en faveur des personnes âgées, et ils ne sont pas encore disposés à répondre aux besoins des personnes âgées dont le nombre s'accroît rapidement. Seulement 10 pays de la Région ont adopté des politiques nationales sur le vieillissement, mis en place des organes spécialisés ou inclus les questions liées au vieillissement dans les politiques gouvernementales.

Comme dans d'autres régions du monde, les personnes âgées de la Région africaine rencontrent des difficultés liées aux problèmes de santé chroniques tels que les maladies cardiovasculaires, les cancers, le VIH, les maladies respiratoires chroniques et le diabète, la déficience visuelle et auditive, le déclin des capacités mentales. Par conséquent, elles nécessitent des services de soins de santé à long terme, qui sont souvent médiocres ou inaccessibles.

La pauvreté et la malnutrition contribuent considérablement à la prévalence de la maladie et de l'invalidité chez la plupart des personnes âgées de la Région. Cela est dû en partie à la faible priorité accordée aux personnes âgées dans les politiques nutritionnelles des pays de l'Afrique subsaharienne.

L'érosion du système de la famille élargie, associée à l'urbanisation rapide et aux migrations internationales, désorganise les modèles traditionnels de soutien familial aux personnes âgées en Afrique. De plus, le manque de commodités pouvant permettre aux personnes âgées de se rencontrer et de se livrer à des activités de loisirs, laisse la majorité d'entre elles mener une vie sédentaire. Aussi sont-elles privées des avantages offerts par une activité physique modérée et régulière, qui a l'avantage de retarder le déclin fonctionnel et de réduire la prévalence de maladies chroniques chez les individus en bonne santé et ceux souffrant de maladies chroniques.

Durant les épidémies ou les situations d'urgence telles que les catastrophes naturelles et les conflits armés, une attention particulière n'est pas accordée aux personnes âgées réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui sont particulièrement vulnérables. En Afrique, on estime que les femmes âgées de 60 ans et plus représentent 54% des personnes âgées. Beaucoup d'entre elles, non seulement n'ont pas de pouvoir économique, mais sont confrontées à la discrimination fondée sur l'âge et sur le sexe ; cela a des effets néfastes sur leur santé et accroît leur marginalisation.

De plus, la plupart des activités de recherche sur le vieillissement et la santé sont menées hors de la région. Il en résulte que les données, par exemple sur la situation nutritionnelle des personnes âgées en Afrique sont rares ; et on ne dispose pas de beaucoup d'informations sur d'autres questions socioéconomiques et politiques spécifiques, notamment la protection sociale, les relations familiales et les effets de l'urbanisation.

En proposant des solutions à ces problèmes, le Dr Sambo souligne que: "Les personnes âgées ne devraient pas être considérées comme une charge pour la société. Dans la plupart des pays de la Région, elles continuent de jouer un rôle crucial en tant qu'une source de sagesse et gardiennes des connaissances et de l'identité traditionnelles, assurant notamment l'unité familiale. La reconnaissance de ce rôle des personnes âgées dans la société accroîtra leur contribution au développement des pays."

Les mesures correctives proposées par le Directeur régional sont notamment les suivantes: la mise en œuvre des programmes de promotion du vieillissement en bonne santé à chaque phase du cours de la vie d'un individu; l'octroi d'un appui et des soins appropriés dans les domaines social, de la santé et économique en faveur des personnes âgées ; l'adoption des lois qui protègent les personnes âgées ; l'application des stratégies de soins de santé primaires en faveur des personnes âgées; l'offre de services appropriés et de soins spécialisés, y compris les soins à long terme; l'assurance que les services de santé en faveur des personnes âgées sont peu coûteux, accessibles, conviviaux; la promotion des activités physiques et de loisirs en faveur des personnes âgées.

Il a exhorté les pays à mettre en œuvre des programmes qui répondent aux besoins nutritionnels des personnes âgées; les protègent et les assistent dans les situations d'urgence telles que les catastrophes naturelles et les conflits armés.

Il a mis en exergue l'importance de promouvoir la recherche pour améliorer le bien-être des personnes âgées, et de sensibiliser davantage le public sur l'appui familial et communautaire en faveur des personnes âgées, ainsi que la nécessité d'encourager les partenariats pour une approche globale et multisectorielle.

Le vieillissement est devenu un problème majeur pour les pays au 21è siècle, étant donné qu'il accroît la demande d'une variété de services de santé en faveur des personnes âgées. La mise en œuvre des mesures proposées par le Dr Sambo pourra permettre aux populations de la Région africaine de vieillir avec grâce.